



N°17
30/07/2019



Animatrice filière

Céline VACHON
Chambre d'agriculture
de Nouvelle-Aquitaine
celine.vachon@na.chambagri.fr

Suppléance :
Karine BARRIERE
Chambre d'agriculture
de la Corrèze
k.barriere@correze.chambagri.fr

Rédactrice :
Céline VACHON
Chambre d'agriculture
de Nouvelle-Aquitaine,
avec l'appui de Virginie VIGUES
Chambre d'agriculture
du Tarn

Directeur de publication

Dominique GRACIET
Président de la Chambre
Régionale Nouvelle-Aquitaine
Boulevard des Arcades
87060 LIMOGES Cedex 2
accueil@na.chambagri.fr

Supervision

DRAAF
Service Régional
de l'Alimentation
Nouvelle-Aquitaine
22 Rue des Pénitents Blancs
87000 LIMOGES

Supervision site de Bordeaux

Reproduction intégrale
de ce bulletin autorisée.

Reproduction partielle autorisée
avec la mention « extrait du
bulletin de santé du végétal
Nouvelle-Aquitaine Vigne /
Edition Limousin N°17
du 30/07/2019 »



Edition Limousin

Bulletin disponible sur bsv.na.chambagri.fr et sur le site de la DRAAF draaf.nouvelle-aquitaine.agriculture.gouv.fr/Bulletin-de-sante-du-vegetal

Recevez le Bulletin de votre choix **GRATUITEMENT**
en cliquant sur [Formulaire d'abonnement au BSV](#)

Consultez les **événements agro-écologiques** près de chez vous !

Ce qu'il faut retenir

Phénologie

- Stade moyen : « fermeture de grappe ».

Aléas climatiques

- 1^{ers} signes de stress hydrique.

Mildiou

- Pas de progression de la maladie.
- Surveillez les sorties potentielles suite aux orages du 26 et 27 juillet et l'évolution des prévisions météo, notamment en termes de hauteur de pluie, pour anticiper toute pluie significative.

Oïdium

- Symptômes signalés sur grappes sur quelques parcelles.
- La période de risque se termine sur parcelles saines.
- Faites le point sur l'état sanitaire de vos parcelles.

Maladies du bois

- Progression des symptômes sur certaines parcelles.

Cicadelle de la Flavescence dorée

- Consultez [l'arrêté préfectoral 2019](#) et les [dates de traitement](#).

Météo













• Données de la semaine dernière (du 22/07 au 28/07 inclus)

Pluviométrie (cumul) :

- Station météo d'Objat (19) : 19 mm
- Station météo de Branceilles (19) : 80 mm
- Station météo de Verneuil-sur-Vienne (87) : 20,5 mm

En Corrèze comme en Haute-Vienne, les vignes commencent à présenter les premiers signes de stress hydrique.

• Prévisions du 31 juillet au 5 août 2019

		Mer 31	Jeu 1er	Ven 2	Sam 3	Dim 4	Lun 5
Corrèze	Températures	12-24	14-24	14-30	14-31	15-31	16-28
	Tendances						
Haute-Vienne	Températures	12-23	14-24	14-26	15-27	16-27	16-24
	Tendances						

Stades phénologiques

Le stade moyen est « fermeture de grappe ».

Les grappes sorties après l'épisode de gel ont tendance à rattraper leur retard et se différencient moins à ce jour des premières grappes sorties.

Stade fermeture de grappe
(Crédit photo : IFV)



Mildiou (*Plasmopara viticola*)

• Situation au vignoble

Pas de progression de la maladie présente de façon hétérogène sur le vignoble haut-viennois et corrèzien, avec un niveau d'attaque :

- plutôt faible en Corrèze puisque l'on observe moins de 10 % de pieds touchés (à l'exception d'une parcelle sur Brivezac présentant 50 % de ceps atteints),
- plus élevé en Haute-Vienne (un tiers des pieds touchés).

Les symptômes se composent de taches anciennes sur feuille, à l'exception d'une parcelle de Corrèze présentant quelques taches fraîches sans doute liées à des repiquages, mais non sporulées.

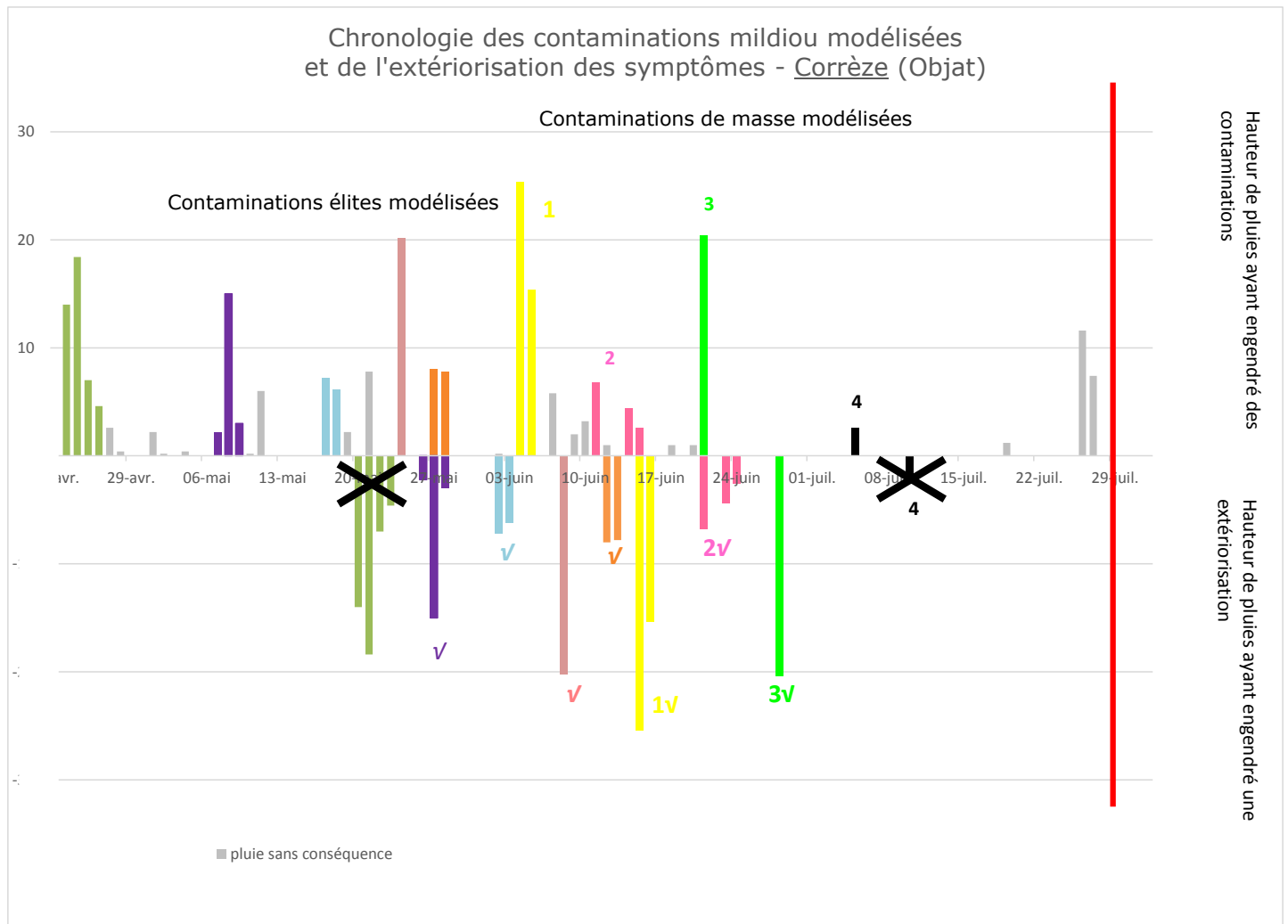
Côté grappes, une seule attaque est observée en Corrèze (Brivezac : rot-brun sur 40 % des grappes), alors que les autres parcelles suivies ne présentent pas de rot-brun. En Haute-Vienne, les 2 parcelles suivies à Verneuil présentent des attaques sur grappes.



Faciès Rot brun
(Crédit photo : CA 81)

• Données de la modélisation (Potentiel système)

Chronologie modélisations / sorties (Objat) :



Les histogrammes positifs indiquent la pluviométrie maximale enregistrée sur la station d'Objat (Corrèze) et leur impact en termes de contaminations Mildiou.

Les histogrammes négatifs rappellent la hauteur de la pluie contaminatrice et la date correspond à la sortie des symptômes liée à cette pluie (date théorique à droite du trait rouge ou réelle à gauche de ce trait). Une croix sur ces sorties indiquent que la sortie théorique n'a pas été observée au vignoble, le signe ✓ indique une observation au vignoble de ces symptômes. Seules les contaminations dites de masse sont numérotées.

La modélisation est réalisée à partir des données météo des stations d'Objat (19) et Verneuil sur Vienne (87).

J = 29 juillet 2019

Situation de J-7 à J :

Les pluies de vendredi et samedi ont été hétérogènes sur la Corrèze (de 17 mm à Allasac (19) à 80 mm annoncés sur Branceilles (19), relevés de pluviomètres agriculteurs) et la Haute-Vienne (avec une vingtaine de mm sur la parcelle de référence).

Des contaminations de masse ont pu être localement fortes dans le cas de forts abats d'eau (Branceilles). Dans le cas de ces éventuelles contaminations des sorties pourraient avoir lieu dans le courant de la semaine. Ailleurs, les pluies des 26 et 27 juillet n'ont pas engendré la modélisation de contaminations de masse.

La pression exercée par le mildiou ne change pas par rapport à la semaine précédente, elle reste plutôt faible.

Sur le secteur de Verneuil, les taches issues des contaminations de masse du 19 juillet devraient être visibles. Sur le secteur d'Objat, aucune sortie de tache issue d'une contamination de masse n'était à attendre.

Simulation de J à J+10 :

A ce jour, les prévisions ne prévoient pas d'évènement pluvieux notable. Suite aux pluies de la semaine dernière, la pression exercée par le mildiou va poursuivre sa hausse tout en restant faible sur la Corrèze mais en devenant moyenne sur la Haute Vienne. Du fait de ce changement de niveau de pression, les seuils pour engendrer la modélisation de contamination de masse s'abaissent à 3 mm pour le secteur de Verneuil. En revanche, sur la Corrèze, ils demeurent à 25 mm en une fois. Aucune sortie de tache issue d'une contamination de masse n'est à attendre. Si une contamination a lieu, le temps d'incubation modélisé est actuellement de 5 jours.

Évaluation du risque :

Sachant que :

- la pression mildiou devient moyenne à faible :
 - la phase de sensibilité, notamment des grappes, est toujours en cours et perdure jusqu'à la véraison ;
 - le seuil modélisé pour le déclenchement de contaminations de masse varie de 3 à 25 mm ;
- une dégradation orageuse étant prévue pour cette fin de semaine, **surveillez l'évolution des prévisions météo, notamment en termes de hauteur de pluie, afin d'anticiper toute pluie significative**, tant que la véraison n'est pas enclenchée.

Sur les vignes présentant des symptômes, le risque de repiquage est élevé à la faveur de rosées matinales.

Méthodes alternatives :

- Eliminer les pampres qui sont plus particulièrement sensibles aux contaminations primaires de par leur proximité avec le sol (surtout en début de saison).
- Limiter la vigueur des vignes au potentiel de récolte nécessaire et suffisant aux objectifs de production.
- Réduire l'humidité des parcelles (enherbement maîtrisé, gérer les couverts semés, drainage, combler les mouillères...).
- Un rognage peut permettre d'éliminer les sorties sur jeunes feuilles.

 Consultez la fiche « [mildiou](#) » du Guide de l'Observateur Vigne.

Oïdium (*Erysiphe necator*)

• Situation au vignoble

Pas d'évolution particulière de la situation.

Symptômes toujours signalés sur grappes à Allasac (19) et ponctuellement sur Queyssac-les-Vignes (19).

Symptômes d'oïdium
(Crédit photo : CA 19)



Évaluation du risque :

Faites le point sur la présence de symptômes sur vos parcelles : les symptômes sont à rechercher au cœur de la végétation et de la zone des grappes car le champignon recherche l'ombre et la fraîcheur.

→ Sur parcelle saine, un risque de contamination existe jusqu'à la fermeture complète de la grappe. Une fois ce stade atteint, en l'absence de symptômes, la protection peut être stoppée.

→ Sur parcelle présentant des symptômes, le risque est présent jusqu'à véraison.

Méthodes alternatives :

Favorisez l'insolation et l'aération des grappes car l'oïdium est sensible aux UV. Vous pouvez notamment pratiquer l'effeuillage (côté soleil levant).

L'utilisation de moyens de biocontrôle est possible et efficace. Consultez la [liste des produits de biocontrôle](#).

 Consultez la fiche « [oïdium](#) » du Guide de l'Observateur Vigne.

Black-rot (*Guignardia bidwellii*)

• Situation au vignoble

Maladie quasiment absente sur notre vignoble.

Évaluation du risque :

Une fois le stade fermeture de grappe atteint, la pression peut être relâchée sur parcelle saine.
Un risque de nouvelles contaminations subsiste lors de pluies orageuses, en particulier sur les parcelles à historique : surveillez l'évolution des prévisions météo.

Méthodes alternatives :

Réduire l'humidité des parcelles (enherbement maîtrisé, gérer les couverts semés, drainage, combler les mouillères...).

 Consultez la fiche « [black-rot](#) » du Guide de l'Observateur Vigne.

Vers de la grappe

• Situation au vignoble

Pas de capture cette semaine en Corrèze.

Évaluation du risque : risque nul.

Pour information, sur le vignoble Midi-Pyrénées, le vol de la 2^{ème} génération est terminé ; des perforations sont observées.

Cicadelle verte (*Empoasca vitis*)

• Situation au vignoble

Toujours aucun symptôme de grillure, ni aucun individu observé.

Évaluation du risque :

Risque nul.

La gestion du ravageur repose sur une surveillance des populations larvaires (ce sont les larves qui sont à l'origine des dégâts de grillure sur feuille) : surveillez l'évolution des populations, notamment sur les parcelles à historique.

NB : la gestion du vecteur de la Flavescence dorée impacte les populations larvaires de la cicadelle verte.

Seuil indicatif de risque : 100 larves de cicadelle pour 100 feuilles.

Mesures prophylactiques :

L'application d'argile comme barrière physique est à mettre en place avant l'installation significative des populations.

Cicadelle de la flavescence dorée (*Scaphoideus titanus*)

Réalisée par la FREDON Limousin, la campagne de prospection Flavescence dorée (et Bois noir) débutera la dernière semaine d'août et se prolongera durant le mois de septembre.

Pour toute information réglementaire, Cf. le [site de la DRAAF Nouvelle-Aquitaine](#).

Autres observations

- Des symptômes liés à la présence de maladies du bois sont observés sur plusieurs secteurs, parfois en progression au regard de la chaleur et de la sécheresse qui ont accentué le stress de la vigne.
- Des symptômes d'échaudage sont également signalés également sur plusieurs parcelles mais sans être préjudiciables.
- Enfin des symptômes d'érinose sont toujours signalés mais ils restent de faible intensité et sans incidence. Surveillez l'apparition de symptômes sur jeunes feuilles, sur parcelles à historique.

Le prochain BSV Vigne Limousin paraîtra le mardi 6 août 2019

Les structures partenaires dans la réalisation des observations nécessaires à l'élaboration du Bulletin de santé du végétal Nouvelle-Aquitaine - Vigne / Edition Limousin sont les suivantes : Chambre régionale d'Agriculture Nouvelle-Aquitaine, la Chambre départementale d'Agriculture de Corrèze, la Cave Viticole de Branceilles (M. Leymat) et le Syndicat Viticole du Vin Paillé de la Corrèze (M.Mage et M.Roche).

Ce bulletin est produit à partir d'observations ponctuelles réalisées sur un réseau de parcelles. S'il donne une tendance de la situation sanitaire régionale, celle-ci ne peut pas être transposée telle quelle à chacune des parcelles. La Chambre Régionale d'Agriculture Nouvelle-Aquitaine dégage donc toute responsabilité quant aux décisions prises par les agriculteurs pour la protection de leurs cultures. Celle-ci se décide sur la base des observations que chacun réalise sur ses parcelles et s'appuie le cas échéant sur les préconisations issues de bulletins techniques (la traçabilité des observations est nécessaire).

" Action pilotée par le Ministère chargé de l'agriculture et le Ministère de l'Ecologie, avec l'appui financier de l'Agence Française de Biodiversité, par les crédits issus de la redevance pour pollutions diffuses attribués au financement du plan Ecophyto "